



EDMOND
DE ROTHSCHILD

REGARDS
CROISÉS

**OBLIGATIONS
ÉMERGENTES :**

**UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE
EN 2024**

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

REGARDS CROISÉS / 4



AVEC

LISA TURK
Gérante Dette
d'entreprises
émergentes



DANIELA SAVOIA
Gérante Dette
émergente



**ROMAIN
BORDENAVE**
Gérant Dette
émergente



**STÉPHANE
MAYOR**
Gérant Dette
d'entreprises
émergentes



TABLE RONDE

UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA GESTION DE CONVICTION SUR LES OBLIGATIONS ÉMERGENTES

Le contexte macro-économique semble porteur pour les obligations souveraines et d'entreprises émergentes qui affichent des fondamentaux solides. L'assouplissement monétaire de la Fed et l'affaiblissement du dollar attendus en 2024 pourraient favoriser le retour vers la classe d'actifs d'investisseurs en quête de rendement.

LES OBLIGATIONS ÉMERGENTES SONT UN PEU ÉCLIPSÉES PAR LA PARTIE ACTION DE CES MARCHÉS. IL S'AGIT POURTANT D'UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT TRÈS VASTE...

Lisa Turk : D'un point de vue performance, les marchés actions émergents sont à la peine par rapport aux performances du S&P 500 notamment. En revanche, les obligations *corporates* et souveraines émergentes ont fait partie des classes d'actifs obligataires les plus performantes l'an dernier. Les obligations émergentes forment un univers d'investissement large, liquide et performant mais qui reste, en effet, quelque peu méconnu.

Daniela Savoia : Le marché des obligations émergentes est beaucoup plus diversifié que

le marché des actions émergentes. Il atteint aujourd'hui une dimension et une maturité inédites. À titre d'exemple, l'encours de la dette *corporate* émergente en dollar s'élève à 2500 milliards de dollars, contre 1300 milliards de dollars pour celui du *High Yield* américain. Marché en pleine expansion, les obligations *corporate* émergentes labellisées (obligations vertes, durables etc.) atteint, quant à lui, 900 milliards de dollars d'encours et représente aujourd'hui 25% du marché mondial. Il a été multiplié par 8 entre 2017 et 2022 et continue de se développer¹.

Romain Bordenave : La diversification géographique de l'univers obligataire émergent est également une différence notable entre les deux classes d'actifs. Les investissements actions émergents sont plus souvent focalisés sur quelques pays dont la Chine et l'Inde (voir encadré page 10). Cela nous permet donc d'avoir une vraie gestion de conviction ainsi que de profiter de multiples opportunités.

QUELLE EST LA VOCATION DE LA PLATEFORME ÉMERGENTE D'EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT ?

Stéphane Mayor : La richesse de cet univers nécessite une connaissance approfondie des émetteurs, de l'environnement macro-économique et des marchés de la dette. La plateforme de gestion sur les marchés obligataires émergents d'Edmond de Rothschild Asset Management associe les expertises de gérants et analystes spécialisés qui cumulent 16 ans d'expérience en moyenne. Notre approche d'investissement est basée sur des convictions.

Les processus d'investissement que nous mettons en œuvre à travers les trois fonds de la gamme visent à extraire les opportunités

les plus attrayantes de l'univers. Ces processus d'investissement disciplinés reposent sur la flexibilité, la concentration et le calibrage optimal des positions.

LA PLATE-FORME ÉMERGENTE D'EDRAM S'APPUIE SUR LES EXPERTISES DE LA MAISON SUR LES AUTRES CLASSES D'ACTIFS ...

Stéphane Mayor : En effet, l'échange d'idées est favorisé entre gérants et analystes des différentes classes d'actifs. L'analyse de risques macro-économiques et pays s'effectue en concertation avec les comités émergents, *fixed income* et d'allocation d'actifs. Et la gestion continue des risques complète le processus d'investissement de chacun de ces fonds.

VOUS AVEZ UNE FORTE CONVICTION POUR LES OBLIGATIONS ÉMERGENTES, SUR QUELS ÉLÉMENTS EST-ELLE FONDÉE ?

Lisa Turk : Nous estimons que les fondamentaux des obligations émergentes sont solides, tant sur le segment souverain que *corporate*. Nous nous attendons à une stabilisation, voire une amélioration, de la croissance dans les émergents de manière générale. En 2024, le FMI prévoit une croissance stable, de 4% dans les pays émergents, contre un ralentissement à 1,4% dans le monde développé. L'élargis-

sement de l'écart de croissance entre le PIB des pays émergents et celui des pays en développement devrait grandement soutenir la classe d'actifs. Le prix des matières premières constitue un autre facteur de soutien.

Enfin, l'endettement des entreprises des pays émergents est plus faible que celui des *corporate* américaines. Nous avons une forte conviction quant aux opportunités qu'offre la dette *corporate* émergente d'investir dans des sociétés bien gérées.

Romain Bordenave : Les pays émergents ont, depuis toujours, l'habitude de gérer des périodes de forte inflation. Dans ce cycle, ils ont donc été beaucoup plus proactifs à monter les taux et devraient l'être aussi dans leur baisse. Ainsi, certains pays émer-

gents sont en avance en termes de politique monétaire par rapport aux pays développés. C'est le cas notamment du Brésil, de la Colombie, du Chili, du Pérou et de toute l'Europe de l'Est. Le marché de la dette souveraine des pays émergents est arrivé à maturité avec des fondamentaux bien plus solides que lors des dernières périodes de crises.

“
Le début du cycle de baisse de taux devrait constituer un point d'inflexion majeur pour nous.

Romain Bordenave

”

QU'EST-CE QUI REND LES OBLIGATIONS SOUVERAINES ÉMERGENTES ATTRACTIVES EN TERMES DE COUPLE RISQUE-RENDEMENT ?

Le début du cycle de baisse de taux devrait constituer un point d'inflexion majeur pour nous. C'est un signal très positif pour les obligations émergentes notamment pour la dette souveraine plus sensible aux taux d'intérêts. Nous avons connu un véritable choc à la



« Lehman Brothers » en 2022, avec une chute des cours des obligations souveraines émergentes provoquée à la fois par la remontée brutale des taux d'intérêts mais aussi du fait de l'écartement violent des *spreads* - l'écart de rendement avec le taux sans risque. Ce double choc a laissé des traces sur les marchés obligataires émergents et donc des opportunités dont nous pouvons encore tirer parti aujourd'hui.

La partie *spread* ayant déjà été en grande partie consommée notamment sur les segments *Investment Grade*² et BB, nous sommes maintenant très attentifs aux taux³. En effet, le rebond lié à la durée - taux - pourrait être fort lorsque la Réserve Fédérale (Fed) amorcera sa baisse. La composante flux devrait aussi s'ajouter à cet effet avec un retour des investisseurs (en deux ans les obligations émergentes ont énormément décollé, effaçant c.50% de la collecte des 15 dernières années).

QUELLES SONT VOS CONVICTIONS EN TERMES DE PAYS ?

Le fonds Edmond de Rothschild Fund Emerging Sovereign est exposé à l'Amérique Latine, l'Afrique, l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient. La Turquie (qui a vu sa notation monter à B+ avec un *outlook* positif récemment publié par Fitch), la Colombie ou encore le Nigeria font partie de nos convictions fortes. La Serbie et la Roumanie ont été impactées par le conflit russo-ukrainien alors que leurs fondamentaux sont plutôt bons. Dans la région, l'Ukraine pourrait également

sortir son épingle du jeu cette année. Le soutien du Fonds Monétaire International (FMI) est porteur pour le Ghana, où un programme est en train d'être signé. Cela a été le cas pour l'Égypte auparavant.

VOUS PRIVILÉGIEZ LE SEGMENT HIGH YIELD, POUR QUELLES RAISONS ?



Les obligations d'entreprises émergentes présentent historiquement une volatilité plus faible et des rendements plus stables que les autres actifs émergents.

Stéphane Mayor

Le *High Yield*⁴ reste pour le moment notre positionnement préféré. Les *spreads* continuent en effet d'être assez larges pour absorber les chocs. Même si les valorisations sont moins attrayantes, nous estimons que l'environnement mondial continue d'être favorable à la classe d'actifs.

QUEL EST LE POSITIONNEMENT DU FONDS EDRF EMERGING CORPORATE ?

Stéphane Mayor : Depuis le début de la stratégie, le fonds Edmond de Rothschild Fund

Emerging Credit est exposé en moyenne à 75% au *High Yield*. Les obligations émergentes présentent historiquement une volatilité plus faible et des rendements plus stables que les autres actifs émergents, notamment par rapport aux actions. Les valorisations et les notations de crédit, dans le segment du haut rendement en particulier, ne reflètent pas leur valeur intrinsèque, ni leur potentiel d'amélioration. Enfin, nos convictions se reflètent par la concentration des positions. Les 10 premiers émetteurs représentent ainsi 28% du portefeuille⁵.



JUSTEMENT, QUELLES SONT VOS CONVICTIONS ACTUELLEMENT SUR LE SEGMENT ?

En termes géographiques, nous sommes surpondérés sur le Brésil, qui est une économie très importante et sur laquelle nos positions sont très diversifiées d'un point de vue sectoriel. La Colombie est également un pays attractif en termes de valorisation. Notre surpondération sur l'Ukraine a été un moteur de performance important en 2023 et au premier trimestre 2024.

Nous sommes également surpondérés sur le secteur pétrole et gaz en Afrique subsaharienne, notamment au Nigeria. Enfin, nous investissons dans le secteur de la logistique et des transports au Brésil, qui nous semble sous-valorisé compte tenu de la qualité de crédit de ces entreprises.

COMMENT VOYEZ-VOUS LES FLUX ÉVOLUER VERS LES OBLIGATIONS ÉMERGENTES EN 2024 ?

Daniela Savoia : À nouveau, l'environnement de taux nous semble plus favorable aux obligations émergentes. Une baisse marquée sur les taux longs pourrait servir de déclic pour les investisseurs et favoriser l'appétit au risque.

Romain Bordenave : Depuis 2022, une grande part des investisseurs se contentait de rester sur des obligations américaines rémunérées à 5,5% avec peu de risques. Ils n'allaient pas chercher les surplus de rendements, autour de 10%, qu'il était possible de trouver sur une bonne partie de l'univers des obligations émergentes⁶. L'amorce de la baisse des taux par la Réserve Fédérale (FED) ou la Banque Centrale Européenne (BCE)

Des couples risques- rendements moins attractifs en Chine

Depuis la pandémie de Covid, la faiblesse de la croissance chinoise a pesé sur le sentiment des investisseurs quant à la sphère émergente. L'Asie dans son ensemble affiche en outre des niveaux de valorisation moins attrayants que d'autres pays émergents. Elle est donc sous-pondérée dans les fonds EdRF EM Credit et EdRF EM Sovereign. « *L'Asie représente un poids important des indices obligataires émergents* », rappelle Stéphane Mayor. « *Il s'agit d'un marché principalement Investment Grade qui nous semble peu attractif pour un fonds qui a un biais high-yield, tant en termes de taux que de rendement. Des pays comme la Corée du Sud, Taïwan ou Hong-Kong, affichent les caractéristiques de pays développés* ».

Sur le segment *High-Yield*, la plateforme émergente d'Edmond de Rothschild Asset Management est restée à l'écart de l'immobilier chinois, plongé dans la crise depuis deux ans. « *Nous n'avons jamais investi dans ce secteur en Chine, faute de visibilité sur les entreprises et sur leurs bilans, faute de recherche également et de possibilité de rencontrer les chefs d'entreprises comme nous le faisons régulièrement.* », indique Lisa Turk.

pourrait amener les investisseurs à de nouveau rechercher du rendement et donc conduire à une augmentation des flux d'investissement.

LE FONDS EDR FUND EM CLIMATE BONDS, CRÉÉ L'AN DERNIER, EST LE DERNIER NÉ DE LA GAMME OBLIGATAIRE ÉMERGENTE D'EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES SUR CE NOUVEAU MARCHÉ ?

Lisa Turk : Le marché des obligations vertes et durables émergentes est en forte croissance. Les obligations labellisées émergentes offrent un rendement similaire à celui des obligations d'entreprise émergentes classiques, tout en visant à avoir un impact positif sur l'environnement. Sur ce segment également, l'univers d'investissement ne cesse de s'étendre. Si l'Asie représente aujourd'hui 64%⁷ des obligations émergentes labellisées (vertes et durables), de nouvelles opportunités de diversification s'ouvrent dans d'autres régions.

QUELLES SONT LES CONVICTIONS QUI FONDENT LA STRATÉGIE DU FONDS EDR FUND EM CLIMATE BONDS ?

Les besoins en financement de la transition énergétique dans la sphère émergente sont énormes, face à une consommation d'énergie en hausse. Les pays émergents devraient représenter 66%



Les besoins en financement de la transition énergétique dans la sphère émergente sont énormes, face à une consommation d'énergie en hausse.

Lisa Turk



des émissions de CO₂ d'ici 2030⁸, or ils ne reçoivent qu'une partie infime du financement de la transition aujourd'hui. La réallocation d'actifs qui en découle ouvre d'importantes opportunités d'investissement verts dans les pays émergents. De plus, selon la Banque Mondiale, un investissement d'un dollar dans une infrastructure résiliente génère en moyenne quatre dollars de retombées positives. Nous sommes convaincus de l'efficacité des obligations vertes pour lutter contre le changement climatique.

Daniela Savoia : Les investissements climatiques dans les pays émergents se font à grande échelle et génèrent de l'impact. Les pays émergents ont la possibilité d'éviter les modèles inefficaces et polluants du passé et d'aller directement vers des solutions bas-carbone. En termes sectoriels, nous investissons sur trois piliers que sont l'énergie, les transports et l'industrie durables.

À QUELS CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL, GOUVERNANCE), LE FONDS EDR FUND EM CLIMATE BONDS RÉPOND-IL ?

La stratégie de gestion respecte l'Accord de Paris avec un portefeuille en ligne avec une trajectoire de 2°C. Les obligations en portefeuille



sont labellisées vertes, durables et « Sustainability-linked » à hauteur de 75% des actifs nets minimum, et 100% actuellement. La politique d'investissement comporte notamment l'exclusion du pétrole et du gaz ainsi que des 20% des entreprises les moins bien notées sur le plan ESG et des plus émettrices de dioxyde de carbone (CO₂).

LE FONDS EDMOND DE ROTHSCHILD FUND EM CLIMATE BONDS SE CONCENTRE SUR LE SEGMENT INVESTMENT GRADE, POURQUOI CETTE PRÉFÉRENCE ?

Lisa Turk : Le fonds associe 75% minimum d'obligations *corporate* et 25% maximum d'obligations souveraines qui sont notées en moyenne *Investment Grade*⁹. Nous nous concentrons en effet sur des entreprises de meilleure qualité. Le rendement de ces obligations est, certes, un peu plus faible mais

les titres sont également bien moins volatiles car leurs bilans sont solides et la génération de liquidités bien orientée. L'effet de levier net - le rapport dette nette sur Ebitda¹⁰ - se situe à des niveaux historiquement bas, soit 1,0x pour les entreprises notées *Investment Grade*¹¹. La catégorie devrait selon nous être source de forte résilience et d'attractivité dans un environnement macroéconomique incertain.

DES EXEMPLES DE TITRES OBLIGATAIRES DANS LESQUELS VOUS INVESTISSEZ...

Daniela Savoia : La société chilienne de transport d'électricité Interchile est l'une de nos convictions d'investissement¹². C'est un acteur clé de la transition énergétique dans un pays qui a décidé de sortir du charbon d'ici 2025, et ce à horizon de 5 ans seulement. En Inde, nous avons une conviction sur le producteur d'énergie solaire et éolienne Renew¹², qui ne connaît pas les problèmes d'approvisionnement des acteurs européens.



Les pays émergents ont la possibilité d'éviter les modèles inefficaces et polluants du passé et d'aller directement vers des solutions bas-carbone.

Daniela Savoia



1. Source : Bloomberg - Mars 2024. 2. Investment Grade est une désignation pour les obligations à faible risque avec des notations financières allant de AAA à BBB-. Le risque de défaillance de ces obligations est faible et leur rendement est inférieur à celui des obligations à haut rendement. 3. Depuis fin 2022 les niveaux de spreads se sont resserrés sur ces obligations. Le potentiel de performance de cette composante nous semble donc plus limité. 4. Haut rendement : Le crédit High Yield ou haut rendement correspond aux obligations d'entreprises présentant un risque de défaut supérieur aux obligations Investment Grade (ou catégorie investissement) et offrant en contrepartie un coupon plus élevé. Leur notation est inférieure à BBB- (notation S&P). 5. Source : Edmond de Rothschild Asset Management - mars 2024. La composition du portefeuille peut varier dans le temps. 6. Source : Bloomberg - 20 mars 2024. 7. Bloomberg Terminal, data ranging from 2010-2023. 8. Source: World Energy Outlook 2023, IEA. 9. Données au 15/03/2024. La composition du portefeuille peut varier dans le temps. 10. Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization. 11. JPM, 2024 Outlook Emerging Markets Corporate Strategy, 2023.11.28. 12. Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion du groupe Edmond de Rothschild sur l'évolution prévisible des dites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs.

PRINCIPAUX RISQUES D'INVESTISSEMENT

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

Risque de perte en capital : L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas récupérer l'intégralité de son capital initial investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de crédit : Le principal risque est celui du défaut de paiement de l'émetteur, qui ne paie pas les intérêts et/ou ne rembourse pas le capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation de la notation d'un émetteur. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de constatation d'une perte totale sur une opération suite au défaut d'une contrepartie. La présence d'obligations d'entreprises dans le portefeuille - en direct ou par le biais d'OPCVM - expose le fonds aux effets de l'évolution de la qualité de crédit.

Risques liés à l'investissement dans les marchés émergents : Le portefeuille peut être exposé à certains titres présentant un degré de risque plus élevé que celui généralement associé aux investissements sur les principaux marchés financiers, notamment en raison de facteurs politiques et/ou réglementaires locaux. Le cadre juridique de certains pays dans lesquels l'OPCVM sous-jacent et le portefeuille d'investissement peuvent investir peut ne pas fournir la même protection ou information à l'investisseur que celle habituellement fournie sur les principaux marchés financiers. Les titres émis sur certains marchés dits émergents peuvent être sensiblement moins liquides et plus volatils que ceux émis sur des marchés plus matures ; par conséquent, la détention de ces titres peut augmenter le niveau de risque du portefeuille et la valeur nette d'inventaire peut baisser plus fortement et plus rapidement que dans les pays développés.

Risque de taux d'intérêt : En détenant des titres de créance et des instruments du marché monétaire, les fonds sont exposés aux variations des taux d'intérêt. Ce risque se définit comme une hausse des taux d'intérêt qui entraîne une baisse de la valeur des obligations et donc une baisse de la VL du fonds.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le compartiment s'exposant dans des devises autres que l'euro, il est sensible à l'évolution des marchés des devises et peut subir des pertes en cas d'évolution défavorable des devises sélectionnées. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

CARACTÉRISTIQUES DES FOND

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC.

EDR FUND EM CLIMATE BONDS

EdR Fund EM Climate Bonds est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréée par la CSSF et autorisé à la commercialisation en France, Suisse, Italie, Espagne, Allemagne, Autriche et Luxembourg.

EdR Fund EM Climate Bonds est enregistré auprès de la CNMV sous le numéro 229.

Date de création : 28/06/2023

Devise de référence : USD

Codes ISIN : Part A : LU2541299256 / Part I : LU2541300872

Commission de souscription : Part A : Max 1% / Part I : None

Minimum de souscription initiale : Part A : 1 share / Part I : \$ 500 000

Taxe d'abonnement: Part A : 0.05% / Part I : 0,01%

Frais de gestion totaux : Part A : 1,00% TTC / Part I : 0,50% TTC

Commission de performance : 15% de la surperformance de l'indice de référence

Frais de sortie : Néant

Indice de référence : JP Morgan EM Credit Green Bond Diversified Index

Horizon d'investissement recommandé : > 3 ans

*Le document présente les parts principales du fonds en USD. Le fonds dispose également de classes en EUR et CHF. Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur commercial.

EDR FUND EMERGING CREDIT

EdR Fund Emerging Credit est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréée par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

EdR Fund EM Climate Bonds est enregistré auprès de la CNMV sous le numéro 229.

EdR Fund Emerging Credit est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréée

par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

Devise de référence : USD

Date de création : 25/08/2009

Codes ISIN : Part A USD : LU1080015420 / Part I USD : LU1080015933

Frais de gestion totaux : Part A : 1% / Part I : 0,40%

Commission de performance : 15% de la surperformance de l'indice de référence

Commission de souscription : Part A : max 1% / Part I : Néant

Taxe d'abonnement: Part A : 0.05% / Part I : 0,01%

Minimum de souscription initiale : Part A : 1 action / Part I : 500 000 USD

Frais de sortie : Néant

Indice de référence : JP Morgan CEMBI Broad Diversified Composite en USD

Horizon d'investissement recommandé : > 3 ans

*Le document présente les parts principales du fonds en USD. Le fonds dispose également de classes en EUR et CHF. Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur commercial.

EDR FUND EMERGING SOVEREIGN

EdR Fund Emerging Sovereign est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréé par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suisse.

EdR Fund Emerging Sovereign est enregistré auprès de la CNMV sous le numéro 229.

EdR Fund Emerging Sovereign est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois agréé par la CSSF et autorisé à la commercialisation en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suisse.

Date de création : 21/12/2018

Codes ISIN : Classe A EUR (H): LU1897613763 / Classe I EUR (H): LU1897614902

Frais de gestion maximum : Classe A EUR (H): 1% TTC / Classe I EUR (H): 0,40 % TTC

Frais de gestion variables : 15% de la surperformance annuelle par rapport à l'indice de référence

Montant minimum de la souscription initiale : Classe A EUR (H): 1 classe / Classe I EUR (H): 500 000 €

Droits d'entrée : Classe A EUR (H): 1% max / Classe I EUR (H): Néant

Droits de sortie : Néant

Indicateur de référence : JP Morgan EMBI Global Diversified Index (couvert en EUR)

Durée de placement recommandé : > 3 ans

*Les classes présentées dans ce document sont les principales classes en EUR systématiquement et intégralement couvertes du risque de change USD/EUR. Le compartiment dispose par ailleurs de classes en USD, GBP et CHF. Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur commercial.

Avril 2024. Ce document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC/KID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande. Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/Luxembourg/EN/EDRAM-Luxembourg-EN-Investors-rights.pdf>, un résumé des droits des investisseurs en français et en anglais. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.



DISTRIBUTEUR GLOBAL EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme dirigée par un conseil d'administration et un conseil de surveillance au capital de 11.033.769 euros.

Numéro d'enregistrement AMF GP 04000015 - 332.652.536
R.C.S. Paris

SOCIÉTÉ DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG)

4 rue Robert Stumper / LU - 2557 Luxembourg

GESTIONNAIRE PAR DÉLÉGATION EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

18 rue de Hesse / CH - 1204 Genève

www.edmond-de-rothschild.com